

Réunion du conseil d'administration de FROG

31 mars 2022

Présents : Pierre Faure-Catteloin, Sylvain Garel, Laurent Grasset, Arnaud Huguet, Armelle Riboulleau (en retard)

Excusés : Mohammed Boussafir, Nicolas Chevalier, Sarah Coffinet, Swanne Gontharet, Emilie Jardé, Isabelle Kowalewski, Claude Le Milbeau

Le sujet principal de la réunion devait être le choix de la nouvelle banque pour l'association. Un point sur le congrès FROG V à Rennes et la réunion GEOF ont également été faits.

Point congrès FROG – informations transmises par Emile Jardé :

- 96 intentions de participation ont été reçues dont 46 non-permanents et dont 53% de femmes. (102 au soir du 31/03/22)
- Thermo, Gilson, SRA et Elementar souhaitent avoir un stand pendant les journées.
- des subventions de Rennes métropole, Gilson, l'INSU, l'OSUR, la SFIS, Total, Thermofisher, Shimadzu, Elementar, Géosciences Rennes, service Ladamo (plateforme CONDATE-eau) ont été reçues pour un total de 11 355 € HT (soit 11 826€ TTC).
- Les dépenses sont estimées aux alentours de 10 500€ HT. Il devrait donc y avoir équilibre budgétaire.
- les dépenses seront sur 3 comptes : CNRS, UR1 et FROG, ce qui ne facilitera pas les choses. Il faudra que le comptable de FROG soit réactif. Laurent sera l'interlocuteur pour les demandes de dépenses.
- Les non-permanents seront logés en auberge de jeunesse. 50 chambres sont réservées pour 46 non-permanents inscrits actuellement.
- les appels à communication seront envoyés courant avril et l'appel sera ouvert jusque mi/fin mai. Il faudra une relecture par le comité scientifique pour déterminer les oraux et posters parmi les propositions des non-permanents (~25 oraux selon le programme prévisionnel).

Point réunion GEOF (Arnaud Huguet) :

Une réunion/AG GEOF se tiendra après FROG V, du 6/07 14 h au 7/07 12 h à Rennes également. 18 plates-formes GEOF sont concernées. Ce sera la première réunion de toutes les plates-formes. Ces deux demi-journées seront consacrées à des présentations de 10 minutes de chaque plate-forme.

Cette réunion devrait stimuler la participation des IT dont GEOF financera le déplacement.

Le formulaire d'inscription demandera si les personnes participent également à FROG V.

Le budget disponible est de l'ordre de 6 k€, avec des 50% venant de GEOF et 50% de l'INSU.

Changement de trésorier

Ni Claude ni Nicolas n'étaient présents à la réunion, ce qui n'a pas permis d'aller au bout des discussions.

A ce jour, il semble que la banque postale n'ait pas encore tenu compte du changement de trésorier de Nicolas à Claude. Sachant que FROG V va arriver, ce n'est pas le moment de changer de banque pour être au milieu de démarches de changement auprès de la banque. Pour cette raison, Pierre va contacter Nicolas et lui demander de continuer à gérer les finances jusqu'au changement de banque. Pour l'avenir : il serait intéressant de nommer trésorier un membre fraîchement arrivé au CA, ce qui assurerait un maximum de 6 ans sans formalité administrative auprès de la banque.

Changement de banque

Les retours reçus des différentes banques sont :

Crédit Mutuel (Pierre Faure-Cattelain)

Pour l'ouverture du compte, il sera nécessaire d'avoir un échange entre la personne du Crédit Mutuel et le Président (il faut qu'il soit présent). Il faudra fournir les documents suivants :

- Statuts de l'association
- Dernier PV d'AG
- Récépissé en préfecture avec la dernière info sur la composition du CA ou du moins du président
- Déclaration au journal officiel de création de FROG
- Carte d'identité du président
- Justificatif de domicile du président
- 3 derniers relevé de compte de la poste pour FROG

Ensuite, en cas de changement de président, il faudra refaire la même démarche mais, si le président n'a pas la possibilité de venir sur Nancy, il sera possible que le président se rapproche d'une agence Crédit Mutuel locale pour juste une vérification d'identité.

Pour les coûts, il y a un package qui coûte 3,5 € à 3,8 €/mois (42 à 45,60 € par an). Il inclut les frais de tenue de compte, une carte de dépôt (chèque ou espèce) pour utiliser les automates, l'accès à la banque à distance. J'ai parlé des bons de commande. Je ne sais pas s'il a compris ma demande, mais il m'a dit que si la poste arrive à les gérer, alors le Crédit Mutuel peut aussi... Pour une carte de crédit (nominative), il faudra prévoir 3 €/mois supplémentaire (voir si cela est nécessaire)

Le président a délégation de pouvoir et peut donner des droits à qui il veut (membres de l'association). Il y a quatre niveaux : consultation, gestion, souscription ou rien. Il m'a dit par exemple que le trésorier peut avoir les droits de gestion et consultation et le trésorier adjoint que les droits de consultation. Mais cela peut être étendu à plus de personne.

Pour l'ouverture d'un compte, cela peut être rapide, si le Crédit Mutuel a tous les documents. Il faudra inclure 15€ de frais (part sociétaire) à verser (et qui sera redonné, si le compte est fermé) au moment de l'ouverture.

Normalement, tous les ans, le Crédit Mutuel envoie un mail pour demander s'il y a un changement de composition du CA et du bureau. Et si besoin, des docs seront demandés (si par exemple changement de trésorier). Ces changements peuvent être fait en distanciel (avec cas particulier pour le président, cf. partie plus haut).

Banque populaire de l'ouest (Emilie)

Il y a beaucoup de choses identiques au crédit mutuel, mêmes docs que pour le crédit mutuel pour ouverture compte.

Quand changement bureaux (président, trésorier), il faut fournir : CR AG (ou PV?), CI du trésorier (si celui-ci n'habite pas dans la ville de l'agence où a été ouvert le compte, il suffit d'envoyer par mail la CI certifiée conforme et véritable).

Plusieurs rôles possibles sur compte : consultation, gestion...et plusieurs personnes peuvent avoir plusieurs rôles (à définir au départ et peut évoluer)

Coût : à priori 7.5€/trimestre et frais de tenue de compte qui sont au prorata des flux sur le compte.

LCL (Arnaud Huguet)

Frais de tenue de compte : 0 €/mois

Frais de carte : 4,5 €/mois

Frais de virement : 4,10 € par virement

Il est possible d'avoir deux noms pour le compte. Il faut passer en agence pour changer le nom des titulaires. Lors de changement de trésorier, transférer à une agence locale proche géographiquement du trésorier.

Plusieurs points sont soulevés :

- La question de la carte : a-t-on vraiment besoin d'une carte pour l'association ? A priori, non.
- La question des bons de commande. Le CNRS a communiqué il y a peu pour indiquer qu'il n'est pas autorisé à prendre en charge l'adhésion individuelle d'un chercheur à une société savante. Il indique que « l'adhésion individuelle d'un agent à une société savante revêt un caractère personnel. ». De ce fait, les membres de FROG devraient payer leur cotisation personnellement et pas par bon de commande.
- Certaines banques sont des banques régionales (Banque Populaire). Les transferts d'agence en changeant de région ne seront pas possibles. De ce fait, il vaut mieux choisir une banque de couverture nationale.
- Les documents de préfecture qui seront nécessaires à l'ouverture du nouveau compte : a-t-on un document à jour ? Si non : contacter le greffe des associations loi 1901 à la DRAJES Centre-Val de Loire, à Orléans (pour déclarer la création ou les modifications de votre association)
js-associations@ac-orleans-tours.fr
02 36 47 72 96 (accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h - Accueil physique uniquement sur rendez-vous)

Nous ne sommes pas assez nombreux pour faire le choix final. Nous décidons de reporter ce choix à la prochaine AG ou réunion du CA, lors de la réunion de Rennes. Ceci permettra peut-être d'avoir des informations de la part d'autres banques : BNP (Claude), Société générale (Isabelle), ...

Fin de la réunion à 11h10.

Armelle Riboulleau et Pierre Faure-Catteloin pour le CA.